



transformation et extension _ établissement psychosocial médicalisé _ la rochelle concise

Surplombant le lac de Neuchâtel, cette clinique du début du XXe siècle a été convertie en établissement psychosocial médicalisé (EPSM) de vingt-deux lits en chambres individuelles.

Les façades et les toitures, protégées, ont été restaurées et le bâtiment principal agrandi au Nord. Une fois le portail franchi, les visiteurs contournent la bâtisse et accèdent à une placette d'entrée définie par deux annexes et au corps de construction principal, dans lequel ils pénètrent par la tourelle de l'escalier.

Les bureaux et les locaux communs occupent le "piano nobile", prolongé par la salle à manger et la terrasse qui prennent place dans l'extension. Dans les étages supérieurs ainsi qu'au rez inférieur, les chambres et les séjours d'étage sont orientés principalement vers l'Est, sur le jardin et le lac. Les annexes accueillent des locaux communs et des appartements indépendants.

A l'intérieur, seuls les éléments structurels et l'escalier ont été maintenus, toutes les autres parties ont été refaites afin de répondre aux exigences normatives de confort et de sécurité d'un établissement de ce type.

Les détails d'aménagement intérieur et les matériaux des revêtements évoquent l'atmosphère de la clinique originelle et des sanatoriums du début du siècle, tout comme le dessin de l'extension et de sa terrasse à portique, que l'on ne parvient pas à dater avec certitude.

maître de l'ouvrage	fondation de la plaine
architecte	alain wolff architectes _ lausanne
localisation	concise
marché	mandat étude parallèle, public
années de réalisation	2016 _ 2019
coût fr ttc	4'563'000
volume SIA 416	3'800 m3
phases SIA 102	31 _ 32 _ 33 _ 41 _ 51 _ 52 _ 53
caractéristiques	transformation _ extension
photographies	alain wolff architectes _ lausanne

